



Article #: 030035	Date: 15 Novembre 2011
Article Name: Question d'évaluation N° 35 : Service DNS	AGB Reference: Specifications 6 and 10 of the Registry Agreement
Version #: v01	Category: Supplemental Notes

NOTES SUPPLÉMENTAIRES

SUGGESTIONS DE MEILLEURES PRATIQUES

TEXTE DE LA QUESTION

1. NOTES SUPPLÉMENTAIRES

15 Novembre 2011

1.1 Il n'existe pas de liste approuvée par l'ICANN de logiciel DNS. Bien qu'il existe des plateformes/paquets de logiciels avec lesquels l'ICANN est familiarisée tels que Bind, PowerDNS, Neustar UltraDNS, Microsoft DNS, NSD, ANS, et Verisign Atlas, le candidat doit toujours décrire le logiciel qu'il propose.

2. SUGGESTIONS DE MEILLEURES PRATIQUES :

15 Novembre 2011

2.1 Les candidats devraient lire chaque question d'évaluation dans sa totalité, y compris les notes, les critères et le texte de notation. La réponse devrait aborder tous les critères spécifiés et devrait inclure des arguments démontrant une compréhension bien approfondie du critère (c'est-à-dire, montrez votre travail).

2.2 Si des acronymes étaient utilisés, les candidats devraient énoncer clairement leur signification lors de la première mention, même si ces acronymes représentent des termes/produits/services usuels.

2.3 Les candidats qui proposent de sous-traiter une ou plusieurs fonctions de leurs opérations de registre doivent aborder les critères spécifiés dans chacune des questions pertinentes ainsi qu'inclure des arguments démontrant une compréhension bien approfondie du critère (c'est-à-dire, montrer leur travail).

2.4 La simple présentation d'un Curriculum Vitae (CV/résumé) ne sera pas considérée comme démonstration des capacités techniques ou opérationnelles ; il sera nécessaire de présenter une « preuve » démontrant que les ressources sont disponibles. Le candidat peut fournir une explication détaillée de son plan de gestion des ressources et peut inclure différents volets tels que les ressources pour gérer/exécuter une fonction, les compétences requises, le calendrier prévu, et ainsi de suite. Les CV peuvent être utilisés pour compléter le plan de gestion de ressources proposé.



2.5 Si dans une réponse les candidats font référence à une politique/procédure, ils devront fournir un résumé de cette politique/procédure. Les candidats ne présenteront pas de copies de cette politique/procédure, sauf que cela soit requis spécifiquement.

2.6 Si le candidat propose un logiciel personnalisé, il devra clarifier la portée et l'importance de cette personnalisation y compris le processus de développement du logiciel. Cette clarification vise à aider les comités d'évaluation à comprendre l'intégrité du logiciel personnalisé.

3. TEXTE DE LA QUESTION :

Décrire la configuration et le fonctionnement des serveurs de noms, y compris la façon dont le candidat se conformera aux RFC les plus importants.

Tous les serveurs de noms utilisés pour les nouveaux gTLD doivent être exploités dans le respect des spécifications du protocole DNS défini dans les RFC correspondantes, y compris mais sans s'y limiter : 1034, 1035, 1982, 2181, 2182, 2671, 3226, 3596, 3597, 3901, 4343, et 4472.

- Fournir des détails du service DNS prévu y compris mais sans s'y limiter : Une description des services DNS à fournir, tels que les tarifs devant être supportés lors de l'opération initiale et la capacité de réserve du système. Comment seront-ils échelonnés en tant que fonction de croissance dans le TLD ? De même, décrire comment les services seront échelonnés pour la méthode de mise à jour des noms de serveur et de performance.
- Les RFC à suivre décrivent comment les services sont conformes aux RFC et si ceux-là sont dédiés ou partagés avec d'autres fonctions (capacité/performance) ou d'autres zones DNS.
- Les ressources utilisées pour mettre en place les services – décrivez le matériel du serveur complet et le logiciel, y compris l'information sur la bande passante réseau et les plans d'adressage pour les serveurs. Inclure aussi des plans de gestion des ressources pour la mise en œuvre initiale, et la maintenance en cours, de cet aspect du critère (numéro et description des rôles du personnel destiné à ce secteur).
- Démontrer la manière dont le système va fonctionner – décrire comment l'infrastructure proposée permettra d'atteindre la performance décrite dans la spécification 10 (section 2) annexée au contrat de registre.

Exemples de preuves comprennent :

- Norme de configuration du serveur (à savoir la configuration prévue).
- Adressage de réseau et de bande passante pour la charge des requêtes et mise à jour de la propagation.
- Espace libre pour faire face aux hausses.

Une réponse complète ne devrait pas dépasser les 10 pages.



NewgTLDs

CLAUSE DE NON RESPONSABILITE : Ce document est émis seulement à titre d'information et ne représente pas toutes les exigences et les critères que le candidat doit satisfaire. L'ICANN ne fournit pas de conseils juridiques, financiers, d'affaires ou autres. Ce document ne représente pas une modification du Guide de candidature, ou encore des termes et conditions du nouveau programme gTLD. Ce document ne doit également pas représenter une dispense à tout accord, procédé ou politique de l'ICANN. Dans le cas où les informations fournies par ce document ne seraient pas cohérentes avec les informations publiées par l'ICANN, veuillez ne pas en tenir compte sans la confirmation ou la clarification de l'ICANN.